



Façade est. En soubassement (premier et deuxième sous-sols), la salle de spectacle (initialement appelée "salle des congrès") et l'ancien commissariat. Au rez-de-chaussée, les services d'accueil et, à l'arrière, la bibliothèque. Au premier étage, la salle des fêtes. Au deuxième étage, le bureaux des élus (en encorbellement), la salle des mariages et la salle du conseil municipal. En partie supérieure, l'ancien restaurant du personnel puis trois étages de bureaux.

IVR11_20249400002NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2024

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation